



République Française
Département
Cher

**Extrait du registre
des délibérations de la commune de Brécycy
séance du 10 avril 2026**

**Date de la
convocation**
31/03/2026

Date d'affichage
31/03/2026

Nombre de membres
Afférents au Conseil
Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

L'an 2026 et le 10 avril à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Aurélien LAUNAY, maire.

Présents : Mmes BRAS Elodie, CAMUZAT Aurélie, GEDEAS Gaëlle, JOUAN Séverine, RABLAT Pascale ; MM GANGNERON Antoine, GAUTHIER Baptiste, LAUNAY Aurélien, MASSELIN Lionel, MILLIET Thomas, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusées : Mmes CALLAULT Maryse (a donné pouvoir à Séverine JOUAN), PINGITORE Clémence (a donné pouvoir à Pascale RABLAT)

Secrétaire de séance : Antoine GANGNERON

Réf : 2026_019

A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Représentation au sein du SDE (Syndicat Départemental d'Energie du Cher)

L'article L 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, après le renouvellement des conseils municipaux, l'élection de délégués appelés à siéger au sein des Syndicats Intercommunaux.

Mention exécutoire :
Oui

La représentation de la commune au sein du SDE est fixée à un délégué titulaire et un délégué suppléant.

A l'issue du scrutin, les délégués suivants sont élus au SDE :
Titulaire : M. Antoine GANGNERON
Suppléant : M. Baptiste GAUTHIER

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture de Bourges
le 14/04/2026

Pour copie conforme,
En mairie, le 13 avril 2026

Le Maire

Le secrétaire de séance

Diffusion sur le site Internet de la commune le 16 avril 2026

